

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE  
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER  
TENUE LE 11 AVRIL 2021**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue en téléconférence le lundi 12 avril 2021.

Étaient présents en téléconférence Mme la présidente June Smith, M. le Conseiller Christopher Astle et Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION # 21-04-13  
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

**RÉSOLUTION # 21-04-14  
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2021.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
  - 5.1. Demande au député concernant le programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
  - 5.2. Offre de service de Tetra Tech – carnet de santé du garage municipal;
  - 5.3. Achat d'un camion de service aux travaux publics;
  - 5.4. Achat d'un tracteur à gazon;
  - 5.5. Modifications au règlement relatif au plan d'urbanisme et de zonage;
  - 5.6. Approuver le rapport annuel 2020 du service incendie;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 3 mai 2021, 18 h 30, au bureau municipal.
8. Levée de l'assemblée.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION # 21-04-15  
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE  
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 15 MARS 2021**

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 15 mars 2021 soit approuvé tel que soumis.

**4. COMPTES A PAYER**

Il n'y a aucun compte à payer.

**5. VARIA OUVERT**

**5.1 Demande au député concernant le programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).**

**CONSIDÉRANT QUE** l'enveloppe budgétaire du programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) est répartie par circonscription électorale provinciale;

**CONSIDÉRANT QUE** cette répartition est faite en fonction du nombre de kilomètres de routes locales, soit plus de 45 km pour la Ville de Métis-sur-Mer;

**CONSIDÉRANT QUE** les députés, en collaboration avec les municipalités et les MRC, établissent une programmation annuelle des travaux d'amélioration en privilégiant le réseau routier local;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines voies publiques gravelées de Métis-sur-Mer nécessitent, au-delà de l'entretien régulier, un rechargement de gravier;

**CONSIDÉRANT QUE** le rang des Écossais, partie Métis-sur-Mer, le rang 3 est et la route MacNider, partie gravelée nécessitent une recharge de gravier sur plus d'un kilomètre en tout;

**POUR CES MOTIFS,**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de demander une aide à M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane, d'un montant de 25 000 \$, dans le cadre du Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE), afin de procéder au rechargement et au nivelage du rang des Écossais, partie Métis-sur-Mer, le rang 3 est direction Baie-des-Sables et la route MacNider, partie gravelée.

**5.2 Offre de service de Tetra Tech – carnet de santé du garage municipal.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accorder le contrat, selon le budget d'honoraires professionnels de la firme Tetra Tech QI inc. daté du 1<sup>er</sup> mars 2021, afin de produire un bilan de santé du garage municipal de la Ville de Métis-sur-Mer. Le budget d'honoraires est estimé à 5 980 \$ excluant les taxes. Ce projet est admissible au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).

**5.3 Achat d'un camion de service aux travaux publics.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'acquérir un camion de service de marque Ford, modèle F-250 4x4 2012, de Camions commerciaux Lemieux de Rimouski pour un prix de 27 000 plus taxes.

**5.4 Achat d'un tracteur à gazon.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'acquérir un tracteur à Gazon de marque Cub Cadet de P. Labonté & Fils pour un montant 4 695.95 \$ plus taxes. Ce montant sera pris à même l'excédent accumulé non-réservé.

**5.5 Modifications aux règlement relatif au plan d'urbanisme et de zonage.**

Le règlement portant sur les plans d'urbanisme et le règlement de zonage sont en modification.

**5.6 Approuver le rapport annuel 2020 du service incendie.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'autorité locale, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE,**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin :

**QUE** le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte le contenu du rapport annuel d'activités 2020 déposé par le directeur du service incendie de Métis-sur-Mer, M. Michel Desrosiers;

**QUE** ce document soit transmis au ministère.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

## **7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

La date de la prochaine séance est le lundi 3 mai 2021, à 18h30 à la salle du conseil ou en téléconférence.

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION # 21-04-16** **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h37.

Approuvé lors de la session tenue :

---

June Smith, présidente

---

Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier